



Site : www.rers-vichy.fr email : rers.vichy@gmail.com Tél : 06.59.96.18.45



LETTRE D'INFORMATION – Novembre 2022

Le passage est fait.

Nous voici, depuis début Octobre, dans les locaux mis à notre disposition par la municipalité, à la Maison des Associations.

Ce changement s'est traduit par quelques ajustements afin de trouver de nouveaux repères.

Nous avons cherché à rester le plus proche de ce que nous faisons avenue Victoria, mais la grandeur des bureaux attribués par la mairie nous a quelquefois perturbés.

Constat :

- Au niveau de l'accueil : comme nous l'avons dit, le fait de ne pas être 'vus' est un réel handicap
- Les fiches d'ateliers : doivent être en possession des responsables qui notent bien les personnes présentes afin de vérifier l'adhésion du participant.
- Les contacts entre adhérents sont plus difficiles à établir. Le Conseil d'Administration s'attachera à améliorer le relationnel.
- L'attribution des bureaux et salles a été faite en septembre. Nul ne pouvait savoir quelle serait la fréquentation dans les ateliers en cours d'année.

C'est pourquoi, des responsables d'ateliers ont été confrontés à des problèmes de places.

Après consultation de la mairie, nous avons réussi à répondre à certaines attentes. Mais nous savons que d'autres cas se présenteront. Tous ne pourront être réglés, mais il faut que chacun comprenne notre situation.

En qualité de président, je ferai tout mon possible mais certainement pas des miracles.

Il faut garder à l'esprit que nous sommes dépendants de la mairie. Elle, seule, peut nous attribuer une salle (convention à l'appui). Tout changement, sans convention, ne peut être qu'occasionnel.

De même, après information, la municipalité peut 'réquisitionner' une salle pour des besoins spécifiques.



SIRET : 40306009800031

Des solutions de dépannage pourront être proposées.

- Certains locaux sont très demandés ou espérés. Malheureusement, nous ne devons accepter que ceux qui nous sont attribués. Le Conseil d'Administration cherchera toujours à trouver des solutions avec l'aide des services de la mairie. N'oublions pas que de nombreuses associations sont présentes et que toutes cherchent à obtenir plus de locaux.

'Echanges de Savoirs' a été vraiment soutenue en obtenant autant de créneaux. Nous ne nous arrêterons pas et poursuivrons nos efforts pour vous satisfaire.

- La salle 4 : C'est une grande salle, malheureusement en sous-sol, mais elle a le mérite de permettre d'accueillir plus de participants. Il faut, dès lors, se dire :
 - o Doit-on, une fois par semaine, accepter cette salle pour accueillir tout le monde
 - o Doit-on la refuser, mais alors nous risquons de ne pas trouver de solutions.

La décision est difficile. Il faut tenir compte des disponibilités de chacun en gardant surtout à l'esprit que nous ne pourrons pas tout faire sans implications de chacun d'entre nous.

Notre objectif :

- Répondre le mieux possible à vos attentes ou à celles de futurs adhérents.
- Rappeler que l'accueil de l'association se fait le mercredi et que les réponses téléphoniques ne peuvent se faire qu'en respectant les horaires d'ouverture de l'association (sauf cas urgent). Finis les appels à 21h, le samedi....
- Mettre en place des animations ayant pour objectifs de se retrouver : repas, sorties...Rien n'est exclus mais rien ne se fera dans l'urgence. Exemple d'obligation : réserver la salle des fêtes ou une grande salle comme la salle 1 pour reprendre nos Samedis de l'Amitié.
- Continuer notre communication : journaux, flyers, affiches....

Cette année va être une année de transition. Au fil du temps, nous devons nous adapter à ce nouveau fonctionnement qui demandera à être affiné pour mieux vous satisfaire.

Les 30 ans : du 16 au 18 Novembre 2022

En préparation depuis longtemps, cet anniversaire est arrivé.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, à cette occasion, la fille de Mme Alice Couzinet
Bravo aux personnes qui se sont investies durant ces trois jours : recherches de souvenirs, installation et rangement, présentation des activités (langues, concours de tarot, scrabble mais aussi Gym en musique, chorale...).



SIRET : 40306009800031

Merci enfin à toutes les personnes qui nous ont préparé des pâtisseries que nous avons pu savourer durant ces 3 jours.

Merci pour votre présence, elle a été d'un grand réconfort.

Merci à Andrée Despéronnet et Jacqueline Ricordel qui ont été à l'origine de cette manifestation.

Enfin merci à la municipalité qui nous a offert l'apéritif.

Cette manifestation s'est terminée par la représentation de Vichy et ses Sources



Le but à atteindre :

Donner à notre association un nouvel élan qui permettra à chacun de goûter au plaisir de fréquenter le Réseau d'Echanges de Savoirs.

Dates à retenir :

Le 16 Janvier 2023 à 14h :

AG extraordinaire et ordinaire à la salle des fêtes de Vichy

Nous comptons sur votre soutien et soyez assurés de notre volonté de faire au mieux.

Bonne lecture à toutes et tous !



SIRET : 40306009800031